



## La Communauté de Communes Bresse Haute Seille (39)

### Recrute un(e) Chargé(e) de mission GEMAPI

**Pour pilotage et réalisation en partie d'une étude inter-EPCI à l'exercice de la compétence GEMAPI appliquée à l'ensemble du Bassin Versant de la SEILLE.**

#### **Descriptif de l'organisme employeur :**

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS) est une collectivité jurassienne (39) qui regroupe 56 communes pour une population d'environ 19500 habitants. Elle compte parmi ses compétences la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Affluent de la Saône, la SEILLE prend sa source au sein de la CCBHS dans la reculée de la commune de Ladoye Sur Seille, puis elle traverse une partie du territoire de la Communauté de Communes. Cette rivière draine les eaux d'un bassin versant de 2200 km<sup>2</sup> et comptabilise 800 km de cours d'eau à cheval sur 13 EPCI.

Cette rivière à fort enjeu environnemental, économique et touristique demande une gestion raisonnée et concertée globale, jugée plus efficace que des interventions ciblées localement. A ce titre, la CCBHS a été élu par les 12 autres EPCI pour être la structure porteuse de l'étude de préfiguration à l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant via un EPAGE « Etablissement Public d'Aménagement de Gestion des Eaux » ou assimilé.

#### **Missions :**

Au sein de la CC BHS, et pour le compte des 12 autres EPCI ayant mandaté la CC BHS pour piloter l'étude, vous aurez en charge **la réalisation et/ou pilotage d'une étude de préfiguration à la mise en place d'un EPAGE ou assimilé sur la totalité du bassin versant de la SEILLE.**

L'ensemble du territoire à étudier est défini par la carte des EPCI constituant le bassin versant Seille (jointe à l'annonce).

Cette étude sera pilotée par un comité composé des 13 EPCI et se décomposera de la manière suivante :

**Phase 1 : Inventaire et enjeux de l'exercice de la compétence « GEMAPI » sur l'ensemble du bassin versant.**

**Phase 2 : Elaboration de propositions techniques et économiques pour la création d'une structure de gestion de tout ou partie de la GEMAPI à l'échelle du bassin versant**

**Phase 3 : Modalités de mise en place de la gouvernance adéquate au bassin versant Seille**

Le chargé de mission aura pour but de :

- **Réaliser la Phase 1 de l'étude qui comprend :**

- ✓ Un diagnostic de l'application de la compétence GEMAPI sur chaque territoire des 13 EPCI permettant de préciser les enjeux liés à la GEMAPI et les moyens nécessaires pour y répondre, dans le cadre d'une approche cohérente à l'échelle de la SEILLE.
- ✓ Préparation et accompagnement de la mutualisation de tout ou partie des missions de la GEMAPI exercées sur la SEILLE en réalisant :
  - Un Etat des lieux de la gestion de la compétence GEMAPI sur l'ensemble des EPCI (inventaire des diverses structures intervenantes sur les missions GEMAPI et de leurs socles (identification de leur secteur géographique).
  - Un travail de recueil des données sur les 13 EPCI (études, rapports, cartographie, visite de terrain...), au travers notamment de rencontres et d'échanges avec les élus, associations, syndicats, fédérations de pêche, présents sur l'ensemble du Bassin Versant de la SEILLE
  - Un diagnostic des différents programmes de travaux et projets élaborés au sein des 13 EPCI (PPRE : Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien, programmes de restauration physique, travaux liés à la gestion des inondations, etc...) Un inventaire et un diagnostic des milieux et des ouvrages existants (état, caractéristiques, travaux en cours ou prévus etc...) sur lesquels l'EPCI intervient.

- **Assurer l'animation de la Phase 2 et 3 auprès du prestataire qui sera tenu de réaliser :**

- Une analyse des modalités de financement des travaux pratiqués (fonctionnement / investissement des 3 derniers exercices financiers)
- Une analyse technico - économique, organisationnelle, statutaire, managériale et financière des structures existantes.
- Une construction de schéma(s) d'organisation cohérent et adopté tous les EPCI définissant les avantages et inconvénients des différents type de gestions envisageables.

- **Participer activement à cette étude à envergure « inter-EPCI » en animant les réunions de concertation à travers le Comité de Pilotage (élus) et le Groupe Technique** rassemblant les services techniques des différents EPCI, l'Agence de l'Eau, les Départements et la Région, etc...

- **Veiller pour les Phases 2 et 3 au respect du Cahier des Clauses Techniques Particulières et ses livrables.**

**Connaissances requises :**

Ce poste requiert de fortes connaissances dans la gestion des différentes techniques d'aménagement et de gestion des cours d'eau ainsi qu'une maîtrise de la réglementation des milieux aquatiques (loi sur l'eau, protection des milieux etc.)

Maîtrise de l'outil informatique (SIG et bureautique) et bases solides en matière de gestion budgétaire, de marchés publics et de fonctionnement des collectivités territoriales.

### **Profil :**

Formation supérieure de niveau Bac + 5, voir Bac +3 avec forte expérience, toutes deux dans les domaines de l'eau (hydraulique / gestion des milieux aquatiques), politiques publiques et environnementales.

Expérience professionnelle indispensable dans les domaines de gestion des milieux aquatiques, protection des zones humides ou prévention des inondations.

Compétences en GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

### **Compétences requises :**

Capacités relationnelles, pédagogiques et d'organisation  
Capacité en conduite de négociation et concertation indispensables.  
Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse.  
Aptitudes relationnelles.  
Aisance rédactionnelle  
Autonomie, disponibilité, rigueur et méthode  
Esprit d'équipe  
Flexibilité horaire

Permis B indispensable  
Disponible rapidement

### **Conditions de travail :**

Poste basé à Voiteur (39). (A étudier selon lieu de la résidence familial, possibilité de travail à distance ou télétravail).

Emploi à temps plein (35h)

Catégorie A ou B+

Contrat à durée déterminée de 24 mois (possibilité de pérennisation en fonction de la construction de la future structure)

Rémunération : conditions statutaires + régime indemnitaire + CNAS

Véhicule de service.

Ordinateur portable, smartphone, etc...

Adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV en indiquant votre adresse mail et numéro de téléphone personnel) à M. le Président  
Communauté de Communes Bresse Haute Seille  
1 Place de la Mairie  
39140 – BLETTERANS  
03 84 44 46 80

Contact : Anthony BOREL – Responsable du Service Eau-Assainissement-GEMAPI –  
[a.borel@bressehauteseille.fr](mailto:a.borel@bressehauteseille.fr)

Remise des candidatures avant le 1<sup>er</sup> Aout 2018